



Informations des normes et mesures de sécurité sanitaires du Covid-19

Selon les normes du gouvernement péruvien RM-112 (8.6.11, 8.7.1, 8.7.2) -113 (8.3) et RM-448, Tierras de los Andes vous informe des mesures mises en place pour répondre à la crise sanitaires du Covid-19 et ceci afin de garantir la sécurité de ses clients.

Les mesures sont les suivantes :

1- Usage du masque obligatoire

L'usage du masque est obligatoire au Pérou dans les zones publiques et en tout temps.

- Dans le cas où vous utilisez un masque réutilisable (en tissu), il sera fortement conseillé d'être lavé quotidiennement après chaque usage.
- Si vous utilisez des masques jetables, veuillez les jeter dans les endroits dédiés (poubelles).

Selon les activités que vous aurez réservées (cours de cuisine par exemple), d'autres équipements de protection pourront vous être exigés (gants, protecteur facial, etc). Votre conseiller vous donnera les informations nécessaires si besoin.

2 - Prise de la température corporelle

La prise de votre température corporelle pourra être effectuée en tout temps durant votre séjour. Elle se fait en général au moment d'entrer dans un hôtel ou dans un site touristique. Votre guide sera également autorisé à prendre votre température au début et à la fin d'une visite ainsi qu'en tout temps si vous présentez des symptômes. Votre température sera rapportée si elle dépasse les 38°C.

Attention : Si votre température dépasse les 38°C, votre entrée pourra être refusée.

3 – Désinfection des chaussures et affaires personnelles

Durant votre séjour, vous devrez désinfecter vos chaussures (semelles) avant d'entrer dans un lieu (à l'entrée des hôtels, restaurants, sites et musées, magasins, etc), avant de monter dans un véhicule et quand cela sera nécessaire.

Il pourra aussi vous être demandé de désinfecter vos affaires personnelles et votre équipage (valises) avant l'entrée dans un hôtel, d'un véhicule et quand cela sera nécessaire.



4 – Lavage des mains

Il vous sera demandé de vous laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou avec un gel désinfectant (avant, pendant et après et quand cela est nécessaire).

5 – Distance sociale

Il sera important de respecter les distances de sécurité sociale d'au moins 1 mètre avec les autres personnes quand cela est possible, ainsi que de respecter les espaces délimités et d'éviter les agglomérations.

Il sera également conseillé d'éviter de saluer votre guide ou toute autre personne de manière physique, éviter de donner la main.

6 – Partage des affaires

Il est fortement déconseillé de partager vos affaires personnelles avec d'autres personnes.

De même manière, il est déconseillé de partager la même gourde d'eau, aliments, couverts, verre, etc lors d'un repas.

7- Paiements

Il est conseillé d'éviter de payer en argent cash et de prioriser les paiements par carte de crédit / débit (Visa, Mastercard, etc).

Si vous êtes amenés à manipuler de l'argent cash, lavez-vous les mains ou désinfectez-les dans les plus brefs délais.

Aussi nous vous conseillons de vérifier auprès de votre banque votre plafond bancaire d'usage de votre carte de crédit/débit afin de ne pas vous retrouver sans approvisionnement.

8- Conditions physiques et médicales pré-existantes

Au moment de votre inscription au séjour, nous vous demanderons de remplir sur le bulletin d'inscription si vous avez des conditions physiques et/ou médicales pré-existantes et si vous êtes à facteurs à risques tel que diabète, asthme modéré ou grave, maladie du poumon, insuffisance rénale chronique, etc

A votre arrivée au Pérou, il vous sera demandé de nous signer une décharge confirmant que vous n'avez pas été en contact direct avec une personne infectée du Covid-19.



9- 15 jours après votre retour du Pérou

Dans le cas où vous présentiez des symptômes du Covi-19 (toux, fièvre, problèmes respiratoires, mal de gorge) dans les 15 jours suivants votre retour au pays, il sera important d'en informer Tierras de los Andes, afin de faire le suivi auprès d'autres personnes qui pourraient avoir été en contact avec vous.

9 – Informations digitales

Avant, pendant et après votre séjour, les informations nécessaires au bon déroulement de votre séjour vous seront données de manière digitale dans la mesure du possible (via mail, whatsapp, skype, etc) afin d'éviter tout contact physique et aussi dans le cadre de notre politique de réduction d'utilisation de papier.

A tout moment, il sera important de respecter les consignes de sécurité mentionnées ci-dessus ainsi que d'écouter attentivement et de respecter les consignes que votre guide vous informera sur place (dans les parcs nationaux, sites archéologiques et tout autres lieux de visites prévus dans votre programme).

Tierras de los Andes se réserve le droit de refuser l'attention à toute personne qui ne respectera pas les mesures préventives sanitaires établies.

Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à contacter votre conseiller.